

“ et le moyen de donner l'enseignement moral et religieux qui est dans leurs attributions. ” J'ai trouvé entre les mains des maîtres et maîtresses, dans le Haut-Saguenay, des catéchismes où toutes les explications s'y trouvaient. Ces livres ont été achetés sur la recommandation de plusieurs membres du clergé de cette partie du comté.

L'étude du dessin linéaire et industriel devient de plus en plus populaire. Je recommande donc aux maîtres et maîtresses d'enseigner de bonne heure aux enfants cette science qui convient aux dispositions de leur âge, non seulement au point de vue du progrès qu'ils y font en le commençant plus tôt, mais surtout pour mettre de la variété dans l'enseignement et les occuper tout en les intéressant. Les enfants ont d'ailleurs un goût naturel pour tirer des lignes, dessiner et imiter les objets d'une manière quelconque. Le travail manuel leur plaît plus que le travail de l'esprit; ils aiment mieux agir que raisonner.

L'utilité des leçons de choses se généralise et produit de bons résultats. “ Cet exercice, pratiqué avec intelligence et tact, ” dit Pinet, a surtout l'avantage d'habituer “ les enfants à réfléchir sur les objets qu'ils ont continuellement sous les yeux, mais qu'ils ne remarquent point, et dont ils ne cherchent point à se rendre compte.

“ Ainsi, dit le même auteur, l'un des grands avantages des leçons de choses, c'est la réflexion. Puis, dit-il, comme elles peuvent s'appliquer à une foule d'objets également propres à former l'homme moral et intellectuel, elles deviennent, dans les mains d'un instituteur habile, d'une extrême utilité pour donner au cours de ses études une direction heureuse. ” L'emploi de leçons de choses dans l'enseignement mérite donc l'attention de tous ceux qui sont chargés d'instruire la jeunesse.

J'ai insisté fortement, et partout, pour qu'on se conformât à vos ordres au sujet des maisons d'école, des réparations à leur faire, du matériel, tels que estrades, armoires, cartes géographiques, sièges à dossiers, etc.

Les commissaires, convoqués en assemblée dans chaque paroisse, lors de ma visite, m'ont promis de se conformer en tout point à vos ordres. Depuis l'envoi de mes bulletins, je suis informé que la plupart tiennent parole et sont à l'œuvre, soit en construisant des maisons neuves ou en réparant les anciennes et les fournissant du mobilier nécessaire. Aussi, comme vous le voyez, M. le Surintendant, les commissaires sont tous bien disposés à mettre à exécution les lois et les instructions qu'ils reçoivent de votre département.

Plusieurs commissaires illettrés n'ont pas la louable coutume de faire des examens publics; je les ai blâmés, et ils m'ont promis d'y remédier, à l'avenir, en invitant le curé de l'endroit à se joindre à eux pour les aider à remplir ce devoir que la loi leur impose.

Avec la promesse de faire partout des examens publics, à la fin de l'année scolaire, j'ai obtenu que des prix seraient donnés aux élèves les plus méritants; ce système de récompenses publiques me paraît un moyen efficace de rendre les enfants plus zélés, plus sages et plus laborieux durant l'année entière; ayant bien soin toutefois de ne pas récompenser les ignorants et les paresseux. Les commissaires, en général, m'accompagnent lors de ma visite; plusieurs d'entre eux, se croyant par là exemptés de visiter en d'autres temps leurs écoles, ne faisaient point d'examen publics.

Les secrétaires-trésoriers ont tous adopté la méthode officielle, à l'exception de deux, qui ont dû, depuis ma dernière visite, se procurer le nouveau système de livres et se conformer aux ordres du département.

Comme je vous ai donné de nombreux détails sur la tenue des écoles de mon district dans mes bulletins d'inspection, je crois inutile de les répéter dans ce rapport.

Les maîtres et maîtresses des écoles modèles qui réussissent le mieux dans l'enseignement, sont: M. Elzéar Onellet et Dame Frs. Maltais, de Lotbinière; ceux des écoles élémentaires sont: Mlles Anna Bergeron, de Jonquières, qui compte des élèves capables